



DAS HES-SO

Diploma of Advanced Studies

**Médiation de conflits – spécialisation dans
le champ familial 30 ECTS**

2011-2013

CAS HES-SO

Certificate of Advanced Studies

Médiation de conflits 12 ECTS

2011-2012

h e t s

Haute école de travail social
Genève
Centre d'études et de
formation continue [cefoc]

h e d s

Haute école de santé
Genève

Ces formations sont produites en partenariat entre la Haute Ecole de Travail Social de Genève et la Haute Ecole de Santé de Genève.

Elles sont destinées aux professionnel-le-s du travail social, de la santé, et des sciences humaines ou juridiques.

Finalités

Les transformations de la famille contemporaine et les multiples formes qu'elle peut prendre, ainsi que la pluralité des modèles relationnels qui en découlent, demandent aux intervenants des habiletés particulières pour aborder cette complexité.

Les professionnel-le-s du travail social, de la santé, des sciences humaines et juridiques ou tout autre acteur qui intervient dans les relations humaines observent ces évolutions récentes. Ils/elles sont régulièrement confronté-e-s à des situations de tensions avec/entre des clients, des bénéficiaires, des familles, des collègues ou d'autres intervenants institutionnels.

Ils/elles ont donc un intérêt stratégique et déontologique à développer de nouvelles compétences pour anticiper, prévenir et réguler des conflits, ainsi qu'à construire avec ces acteurs des solutions adaptées, viables et durables.

Nous sommes dans une ère où le rapport à la norme est en mutation, où les règles du vivre ensemble ne sont plus suffisamment et communément partagées. Le strict rapport autoritaire ne suffit plus à ce que la complexité des missions des organisations se réalise avec efficacité. C'est pourquoi, il est nécessaire de mettre en place des dispositifs de régulation où chacun-e puisse s'approprier les intentions, les actions et les relations liées aux projets auxquels il/elle contribue.

La médiation est une approche qui répond à ces enjeux. Un intérêt marqué, ce dernier quart de siècle, a contribué à son développement dans de nombreux champs et sous diverses formes. Elle permet aux protagonistes de se réapproprier leurs tensions et de se vivre comme partie prenante, tant de la définition des problèmes et des conflits qui les animent, que de la construction des accords qui permettent de les dépasser. Ce processus se déroule grâce au dispositif de médiation par les échanges entre partenaires et dans leur dialogue avec le médiateur. Cette fonction de tiers permet de stimuler la coopération et de restaurer le lien social là où trop de tension ou de conflictualité le tend.

La formation proposée à la médiation se décline en deux parties :

Le CAS forme au développement des compétences nécessaires et des attitudes appropriées à une posture de médiation dans les relations sociales de toute nature. Les modules qui le composent permettent aux participant-e-s de transférer dans leur exercice professionnel, et/ou dans leur engagement dans une collectivité, les préceptes d'une intervention médiatrice pour aborder les crises et réguler les tensions dans les relations voire les conflits.

Il est de plus abordé les enjeux relatifs :

- au dispositif de médiation,
- à la place particulière que le médiateur y occupe pour confronter et soutenir les parties,
- à la co-construction et à la négociation des accords,
- aux conditions minimales pour qu'un processus de médiation puisse se dérouler,
- aux méthodes mobilisables pour soutenir cette mission,
- ainsi qu'aux critères éthiques et déontologiques qui conditionnent ce processus, tels que la multipartialité, la neutralité, la confidentialité et le volontariat.

Le DAS inclut en 1^{ère} partie le CAS. Il reprend en 2^{ème} partie ces enjeux en les approfondissant dans le champ de la famille. Il forme aux compétences nécessaires à l'exercice professionnel de la médiation familiale, en particulier dans les couples se séparant ou divorçant. Il aborde aussi, dans une vision plus large de la famille, ce qui touche par exemple aux rapports entre générations, à la protection de l'enfance, à l'accompagnement des crises majorantes qui ponctuent les différentes étapes du cycle de vie de toute famille. Un accent prioritaire est mis sur les actes et les postures spécifiques liés aux dispositifs de médiation familiale ainsi que sur les attentes des champs professionnels connexes, telles la justice ou la santé. Il comprend également une expérience pratique qui permet d'intégrer par des situations réelles les compétences développées.

Organisation de formation

Le CAS « en médiation de conflits » (12 crédits ECTS) se compose de 2 modules (A & B). Cette formation compte 20 jours de cours à raison de 2 à 3 jours par mois sur une année.

Il convient de prévoir, en plus des journées de formation, un travail personnel d'environ 200 heures pour les lectures et les travaux. Il constitue la base du DAS.

Le DAS « en médiation de conflits – spécialisation dans le champ familial » (30 crédits ECTS) se compose de 4 modules (A & B, C & D), d'une expérience pratique sous forme d'un stage de 40 heures d'observation et de pratique de la médiation familiale, ainsi que d'un travail de diplôme.

Cette formation comprend 46 jours de cours (dont les 20 jours du CAS) répartis sur trois ans, à raison de 2 à 3 jours par mois. Il convient de prévoir, en plus des journées de formation, un important travail personnel, d'environ 500 heures pour les lectures, les travaux écrits, l'observation et la participation à des médiations.

Il appartient au participant/à la participante de trouver une possibilité de stage en médiation familiale sur la base des contacts fournis dans le cadre de la formation.

Contenus de la formation

Module A : bases théoriques permettant de définir la médiation de conflits et ses différents champs, sa philosophie, ses finalités et le rapport au conflit. **6 ECTS**

Module B : basé principalement sur l'entraînement méthodologique à la médiation de conflits. **6 ECTS**

Module C : connaissance des enjeux et intégration méthodologique du processus de la médiation familiale et de chacune de ses étapes. **8 ECTS**

Module D : stage et analyse de la pratique de médiation familiale. Observation puis participation à titre de co-médiateur-trice de la pratique de médiation familiale en vue d'une pratique autonome. **5 ECTS**

Le travail de diplôme : 5 ECTS

Les modules A et B constituent le CAS.

Les modules A, B, C, D ainsi que le travail de diplôme constituent le DAS.

Pédagogie

Les contenus seront abordés sous forme d'apports théoriques et méthodologiques, de démonstrations, de simulations, de jeux de rôles, d'analyse de la pratique et d'un stage pour le DAS.

Dates de la formation

Lundi 24 - mardi 25 janvier 2011

Mercredi 2 – jeudi 3 – vendredi 4 mars 2011

Mercredi 13 – jeudi 14 – vendredi 15 avril 2011

Jeudi 12 – vendredi 13 mai 2011

Mercredi 8 – jeudi 9 – vendredi 10 juin 2011

Mercredi 14 –jeudi 15 – vendredi 16 septembre 2011

Jeudi 3 – vendredi 4 novembre 2011

Jeudi 8 – vendredi 9 décembre 2011

Les dates pour l'année 2012 – 2013 seront communiquées le 2 mars 2011.

Lieu de la formation

Les sessions de la formation auront lieu à la HETS de Genève.

Conditions et procédure d'admission

- Etre titulaire d'un diplôme de travail social ou du domaine de la santé de niveau HES ou titre jugé équivalent
- Ou être titulaire d'un bachelor universitaire dans les domaines des sciences humaines ou juridiques
- Pour le CAS : avoir accompli 2 ans de pratique après sa formation de base
- Pour le DAS : avoir accompli 3 ans de pratique après sa formation de base
- Pour constituer leurs dossiers, les participants se référeront aux bulletins d'inscription en annexe.

L'admission se fera sur la base du dossier de candidature.

Si le dossier de candidature nécessite un entretien, un émolument sera facturé.

Modalités d'inscription

Attention ! Les candidat-e-s doivent se déterminer pour le DAS ou le CAS au moment de l'inscription. Un passage ultérieur du CAS au DAS demeure possible sous conditions à négocier avec le responsable de la formation.

Délai d'inscription : 1^{er} octobre 2010

Finance d'inscription : Fr. 250. -- (à verser au moment de l'inscription)

Reconnaissance d'équivalence et / ou d'acquis

Les participant-e-s (en particulier ayant bénéficié d'autres formations en médiation générale ou familiale) peuvent faire valoir des crédits pour le DAS au moment de l'inscription sur la base d'un dossier et d'attestations.

Toute demande de reconnaissance d'acquis ou d'équivalence peut être déposée auprès du secrétariat de la formation. Un émolument de Fr. 500.- pour la reconnaissance est dû, quel qu'en soit le résultat.

Auditeurs, auditrices

Certains cours peuvent être suivis en qualité d'auditeur-trice. Le choix du programme de cours est accepté par le responsable de la formation. Les cours effectivement suivis feront l'objet d'une facturation de 250. -- la journée et d'une attestation.

Prix de la formation

Le coût du CAS se monte à Fr. 4'850. --

Ce montant est payable en 2 tranches :

- première tranche : Fr. 2'450.-- montant à verser avant le 10 janvier 2011
- deuxième tranche : Fr. 2'400.-- montant à verser avant le 6 juin 2011

Le coût du DAS se monte à Fr. 10'250. --

Ce montant est payable en 4 tranches :

- première tranche : Fr. 2'750.-- montant à verser avant le 10 janvier 2011
- deuxième tranche : Fr. 2'500.-- montant à verser avant le 6 juin 2011
- troisième tranche : Fr. 2'500. -- montant à verser avant le 9 janvier 2012
- quatrième tranche : Fr. 2'500.-- montant à verser avant le 8 octobre 2012

sur le CCP N : 12-15776-4 – HETS-Genève, cefoc, 1211 Genève 4

Les participant-e-s genevois-e-s et domicilié-e-s en France voisine peuvent, sous certaines conditions, bénéficier du chèque annuel de formation d'un montant de Frs 750.-- par année.

Renseignements complémentaires auprès de l'OFPC (tél. 022 705 01 11).

Les participants-e-s sont personnellement responsables du paiement de la formation, indépendamment du fait qu'ils/elles obtiennent ou non des subsides ou le chèque de formation pour le canton de Genève et la France voisine.

Frais de désistement

- En cas de désistement intervenant après la confirmation de l'admission, un tiers de la première tranche du coût de la formation sera exigé.
- En cas de désistement intervenant dès le premier jour de formation, la totalité de la première tranche du coût de la formation sera exigée.
- Tout désistement éventuel, en cours de formation, doit intervenir avant l'expiration du délai de paiement de la nouvelle tranche, faute de quoi la tranche correspondante sera exigée.

Titres obtenus

- **un DAS (Diploma of advanced Studies HES-SO) « en médiation de conflits - spécialisation dans le champ familial » 30 ECTS** pour les participant-e-s qui auront validé positivement les modules A, B, C et D ainsi que le travail de diplôme.
Ce cursus correspond aux standards actuels demandés par le Forum Européen des Centres de formation en Médiation Familiale et par la SDM-FSM (Fédération Suisse des Associations de Médiation).
- **un CAS (Certificate of advanced Studies HES-SO) «en médiation de conflits» 12 ECTS** pour les participant-e-s qui auront validé positivement les modules A et B.

Responsable de la formation

Alexandre Balmer
e-mail : alexandre.balmer@hesge.ch
Tél. 022 388 94 87

Répondants

- Pour la Haute Ecole de la Santé/ Genève : Laurence Sechaud
e-mail : laurence.sechaud@hesge.ch Tél. 022 388 56 00
- Pour Haute Ecole de Travail Social/cefoc Genève : Sylvie Avet L'Oiseau
e-mail : sylvie.avetloiseau@hesge.ch Tél. 022 388 94 36
www.ies-geneve.ch/formcont

Secrétaire

Andrea Neuhausler
e-mail : andrea.neuhausler@hesge.ch
Tél. 022 388 95 13

HETS /cefoc

30, rue des Voisins
1205 Genève

Tél. 022 388 94 30

01.06.2010

La HETS de Genève est une Haute Ecole Spécialisée (HES) de travail social, qui regroupe:

- 1 filière de formation en travail social, orientations: service social, éducation sociale, animation socioculturelle
- 1 filière de formation des thérapeutes en psychomotricité: l'école romande de psychomotricité (erp)
- 1 centre de recherches : le ceres
- 1 centre d'études et de formation continue : le cefoc



Sveitskelehtine. Qualifikationsschein für Weiterbildungsinstitutionen
Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue
Certificato svizzero di qualità per istituzioni di formazione continua